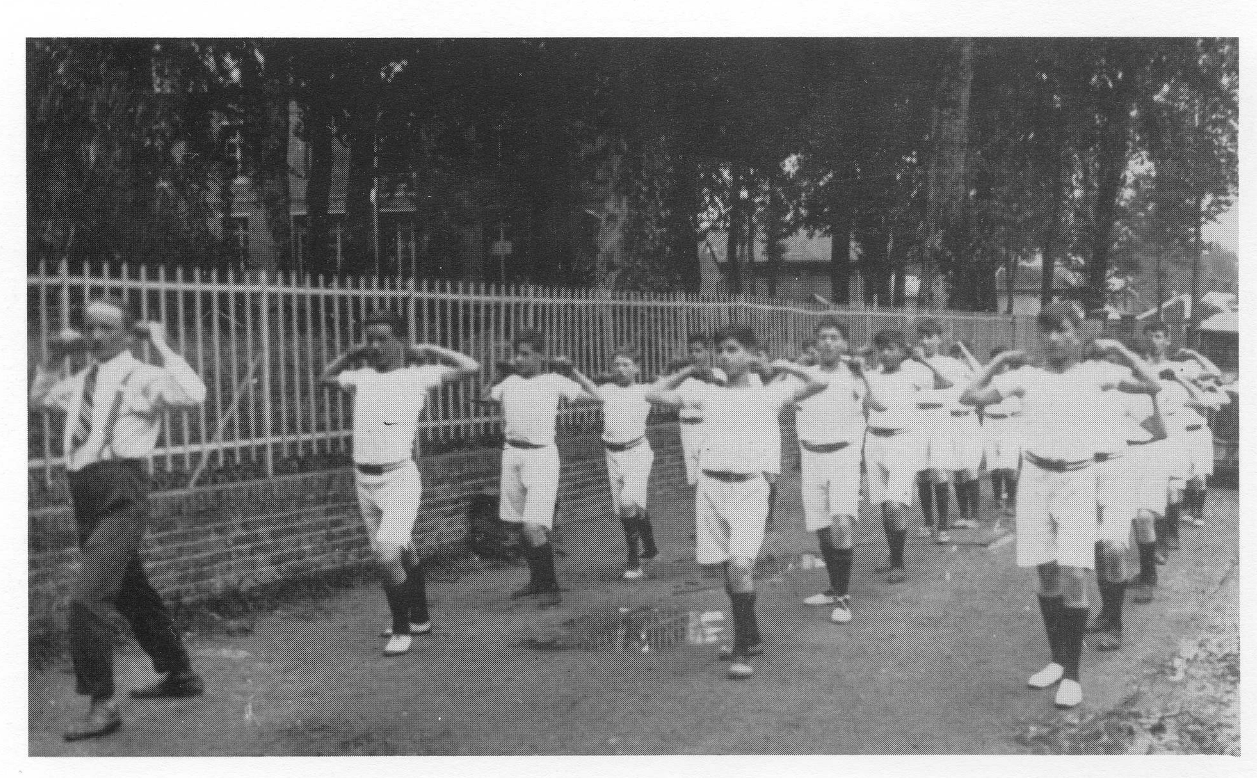


PRÉSIDENT : R. POULIQUEN, 81, avenue des Sciences - 93370 MONTFERMEIL - SIÈGE SOCIAL : 21, rue des Blancs Manteaux, 75004 PARIS - C. C. P. 1844-02 Paris

N° 151 Avril/Juin 1990

20 filles et 1 garçon ! - 1949







. . et d'aujourd'hui



Vers les années 30 - Que sont-ils devenus ?





- n° 151 - Avril à Juin 1990

SOMMAIRE

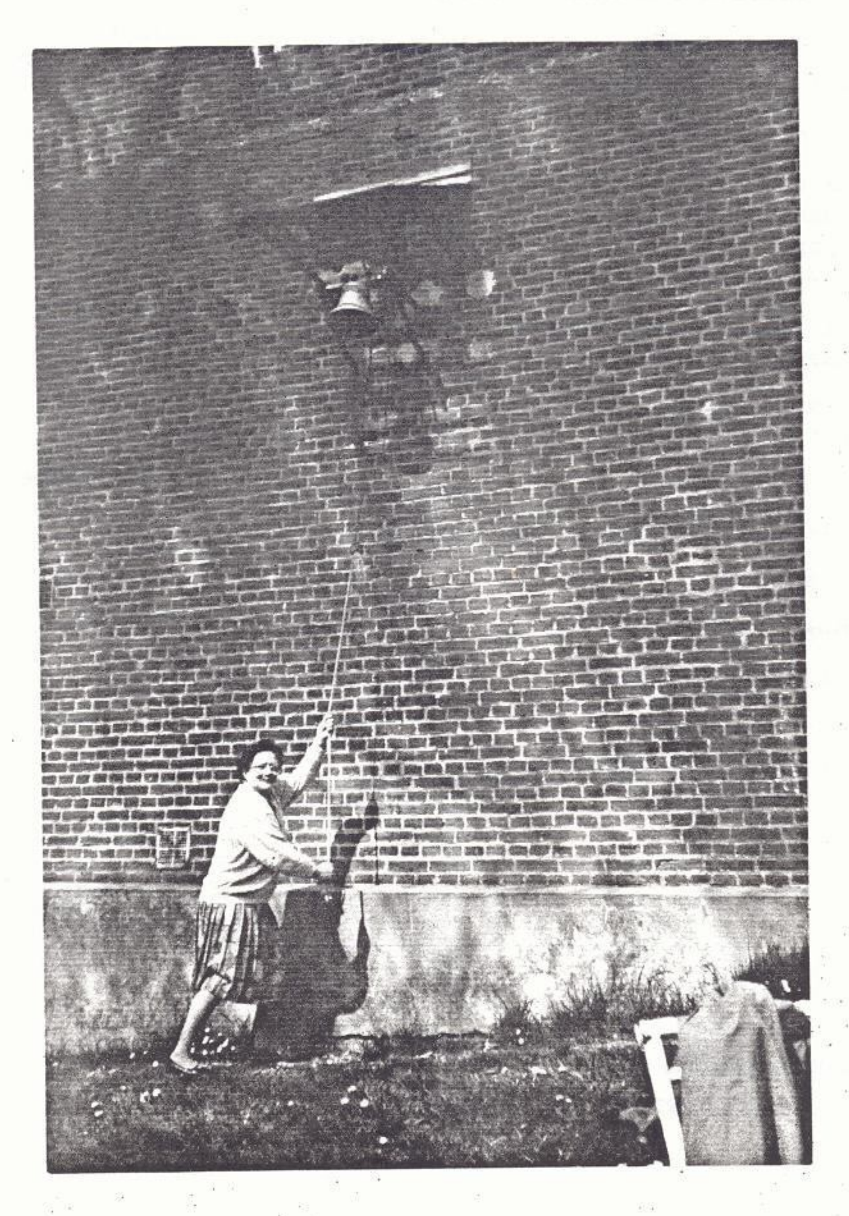
La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou
75015 PARIS

Les illustrations

. Photos d'hier et d'aujourd'hui

o
o o
o





28 Avril 1990_ Je ne savais pas,en entrant à CEMPUIS, que 9 années de ma vie, allaient étre orchestrestrées,par le son de cette CLOCHE. Je n'ai pas résisté à la faire tinter.J'avais la permission........

Le Samedi, 28 avril 1990.

Pour la deuxième année consécutive, les sociétaires de notre Association ont été cordialement invités à venir à l' "O.P." pour commémorer le souvenir de Gabriel Prévost. Mais, pour nous : Odette, Mauricette et moi ce sera la première fois, depuis le changement intervenu à Cempuis, que nous pourrons répondre à cette invitation. Et c'est ainsi, qu'aujourd'hui, avec beaucoup de plaisir, par un matin bien ensoleillé, nous prenons la route qui mène à Cempuis par Versailles, la forêt de St-Germain, l'Isle Adam, Beauvais et le plateau picard (la petite Sibérie) vers Crévecoeur et Le Hamel.

Autrefois c'était à la Pentecôte que se réunissaient les "Anciens" revenus,pour un jour ou deux,au pays de leur enfance, pour fêter ensemble des retrouvailles au milieu de la grande famille cempuisienne. Ces jours là plus de trois cents invités étaient mêlés aux trois cents élèves de l'institution dans une véritable explosion de joie, de fraternité ! C'était deux jours de grandes festivités, de musique, de sport, de chants, de danses... Cette fête, dans son ampleur, a duré tout le temps qu'il y a eu continuité dans la vie monacale des élèves. Notre camarade Schumacher écrivait, il y a plus de quarante ans : "Qu'était-ce Cempuis pour nous ? - Pour nous, anciens élèves y ayant vécu notre enfance à l'écart des villageois, Cempuis c'est l'O.P. et nous sommes les cempuisiens unis par une camaraderie presque fraternelle, résultant de nos origines semblables et d'une longue vie scolaire quasi-familiale, presque sans contact avec le dehors, à part les rares visites de parents. Nos souvenirs nous attachent au site que nous revoyons avec plaisir et émotion mais surtout comme ambiance de notre école. Cet aspect sentimental est commun aux successives générations de cempuisiens."

Mais, depuis quelques décennies, à Cempuis, la vie des jeunes élèves s'était élargie vers d'autres horizons et, celle menée à l'O.P. n'était plus qu'un stage entre deux week-ends, hors les murs. Par ainsi, l'aspect sentimental, jusqu'alors ressenti par les successives générations de cempuisiens, s'est trouvé fortement dilué dans un nouveau mode de vie, plus large, plus près des familles, des amis et des camarades parisiens que l'on allait revoir chaque semaine. Du coup, notre Association dont la longévité (100 ans) faisait l'admiration de tout le monde, voyait, d'année en année, se tarir la source que représentait pour elle les jeunes élèves sortant de l'institution, infiniment moins motivés que leurs anciens,- pour ne plus être aujourd'hui qu'une arrière-garde vieillie, mais toujours vaillante, attendant, espérant encore voir arriver le renouveau de jeunesse qui la continuera pour garder le souvenir attachant de notre maison d'enfance.

... Après la traversée de Cempuis, nous arrivons devant l'entrée de la cour d'honneur où nous retrouvons des camarades déjà arrivés. Il est 10 h. 15. La grosse horloge, au-dessus du fronton, qui, de mon temps, était remontée tous les samedis par le père Veillard de Grandvilliers, arrêtée, marque 12 h.20 ! - Sur le fronton j'ai pu lire, à cette heure matinale, gravée dans la pierre, cette phrase : MAISON DE RETRAITE FONDEE EN 1861 PAR G. PREVOST -
Entrés dans l'établissement, nous sommes reçus, très amicalement, par le directeur et ses adjoints qui, bientôt, nous invitent à nous rendre au "Caveau". A l'entrée de la clairière, aujourd'hui ensoleillée, un groupe de jeunes scouts-de-France en stage à Cempuis, offre à chacun un brin de jacinthe que nous déposons devant le tombeau. Notre président Roger Pouliquen lit le discours (dont vous trouverez le texte en page 5) et nous nous rendons à nouveau dans la cour d'honneur

pour le dépôt des gerbes offertes à la mémoire de nos camarades disparus pendant les deux guerres mondiales.

Un apéritif (jus de fruit, vin doux, Kir et un menu hors d'oeuvre) est offert dans la salle des fêtes. Dans l'ambiance, réchauffée par nos conversations autour des tables, notre maestro Marcel Vigneron, nous fait chanter, à l'unisson, la "Marche des Cempuisiens" paroles et musique de Mr Aubertin, ancien prof. de musique. Cet intermède, bien entendu, est applaudi chaleureusement par tous. C'est vers 13 h. que nous nous dirigeons (peut-être une soixantaine d'invités) vers le réfectoire où le chef nous avait préparé un repas de fête. Au café, le directeur nous fait savoir que les "anciens" étaient cordialement invités pour les fêtes de la Pentecôte où une kermesse sera organisée. Puis, sur sa proposition, nous nous rendons au bout de l'allée, au-delà de la clairière du caveau, pour visiter un petit bâtiment très bien agencé qui est la demeure réservée à une quinzaine d'élèves devant rester à Cempuis pendant les week-ends. Ensuite, par le bois et le parc, Odette, Marcel et moi sommes revenus à notre point d'arrivée : la cour d'honneur. Enfin, avec un petit groupe, sur le chemin du retour, nous nous arrêtons au cimetière, près du Hamel, pour saluer la mémoire des amis et camarades disparus.

Daniel REIGNIER.

Joseph-Gabriel PREVOST

-:-:-:-:-:-:-:-

Joseph-Gabriel Prévost naquit à Cempuis, le 22 août 1793. Très jeune il quitta son village et vint à Paris installer une maison de commerce qui prospéra rapidement. Brisé dans ses affections par la mort, en quelques années, de sa femme et de ses cinq enfants, il chercha dans la philanthropie un réconfort contre le chagrin.

En 1832, il partit en Amérique pour rétablir ses affaires un instant obérées par une généreuse tentative de socialisme Saint-simonien qui avait échoué. C'est en 1858 que, retiré à Cempuis, il y fit construire, pour les vieillards, une "Maison de retraite", dans laquelle il admit quelques orphelins, à partir de 1865.

Cet homme de bien a laissé une quantité de notes qui montrent chez lui plus de bienveillance et de bonté que de culture scientifique et littéraire. Il ne paraît pas, dans ses écrits, que G. Prévost ait eu des idées nettes sur l'éducation à donner aux enfants qu'il recueillait. Durant l'existence de Prévost, Cempuis fut un établissement de bienfaisance, rien de plus.

Voulant assurer l'avenir de son oeuvre, Prévost s'adressa successivement aux catholiques, aux spirites et aux protestants. Ce n'est qu'après de longues hésitations qu'il légua sa fortune au département de la Seine. La majeure partie de cette fortune se trouvait représentée à Cempuis, par les bâtiments de la maison de retraite qu'il avait fondée et par une vaste propriété environnante.

C'est en avril 1875 que Joseph-Gabriel PREVOST mourait.

G. Giroud

Mesdames, messieurs, chers amis,

La fidélité au souvenir que nous témoignons à notre bienfaiteur est devenue le lien qui conforte notre amitié et resserre nos rangs. En cet havre de paix où G. Prévost repose, nous retrouvons la douceur de nos jeunes années qui, grâce à lui, furent passées à l'abri des aléas de la vie que nos géniteurs ne pouvaient pas nous prémunir, soit parce qu'ils n'étaient plus de ce monde, ou, s'ils l'étaient encore, parce qu'ils étaient ce qu'on appelle de nos jours des cas sociaux.

Aussi n'aurons-nous de cesse que de rendre à l'O.P. sa mission première, celle qui est le fond même du legs : accueillir et élever des orphelins pauvres, ou des cas sociaux, en dehors de toute discrimination raciale, philosophique ou religieuse, le tout gratuitement.

De par les dispositions testamentaires, nous avons reçu mandat de vérifier à leur bonne exécution en conformité avec les textes, mandat qu'il nous a été impossible d'exercer durant dix ans, afin que ne soit pas dénoncées les visées d'asphysie progressive voulue par le ville de Paris en tant qu'autorité de tutelle, afin d'en arriver à la situation de dégradation devant justifier l'impossibilité de respecter les clauses du legs.

Là est la justification de notre action en justice, c'est notre devoir et s'il comporte la mise en cause de l'Oeuvre des apprentis d'Auteuil, c'est parce que la justice ne peut juger l'action, pour non respect des clauses du legs, sans entendre les actuels occupants des lieux. Nous le regrettons, mais n'y pouvons rien, car les deux actions forment un tout et l'une ne peut être dissociée de l'autre au risque de nullité de l'une et de l'autre.

Pour qui lit intégralement le testament de Prévost et notamment le dernier codicille concernant sa croyance et les modalités à observer pour son enterrement, il est patent que le ville de Paris a commis une véritable trahison. La préméditation a commencé en 1970 lors de la promulgation du décret du 16 juin, qui, ne s'appuyant sur aucun texte, fit passer l'O.P. alors I.G.P. en tant qu'internat primaire se substituant à la notion d'orphelinat. Personne ne prit garde à ce tour de passe-passe qui permettait à la ville de Paris de s'affranchir de l'obligation financière de la gratuité.

Les partenaires sociaux des départements nouvellement créés, étaient trop occupés à construire de toutes pièces toutes les directions des administrations, à recenser et répartir toutes les obligations nouvelles et à chercher les ressources de fontionnement, à former leur personnel, pour s'enquérir des incidences de ce décret qui, apparemment seulement, ne semblait pas les concerner. La ville de Paris eut donc les mains libres pour agir. Or, l'expérience l'a prouvé, ce n'est pas le social qui la passionne, et la privatisation des services publics est devenue sa ligne de conduite. Cempuis n'étant pas dans l'axe de la visée idéologique de l'équipe dirigeante, de plus Cempuis, pour beaucoup d'entre eux que la laïcité ne passionne pas, est un souvenir centenaire d'une réussite par trop gênante, le moment était venu d'y porter le coup de grâce : ils s'y sont attelés, seulement ils ne croyaient pas qu'une Association courageuse, la nôtre, se lèverait pour dire halte à l'imposture. Possédés par la justesse de notre combat, animés par la foi du Centurion, nous ne relacherons à aucun moment la pression qui a fait de nous seuls les défenseurs de l'O.P..

Cette situation qui nous est imposée, car elle n'est pas de notre fait, nous pose en adversaire bien involontaire de l'Oeuvre des Apprentis d'Auteuil. Nous le regrettons, mais il ne nous est pas

laissé le choix, car si l'Oeuvre des apprentis d'Auteuil possède vingt établissements et éduque 3.500 pupilles, orphelins et cas sociaux au travers de la France, ce qui les met à l'abri de pareille situation, nous, par contre n'avions qu'un seul établissement, une seule famille, c'était Cempuis et on nous l'a pris.

Combien de nos camarades ne cessent de nous faire part de l'émotion ressentie par eux devant cette injustice qui en fait des victimes innocentes.

Je l'ai dit et redit, nous n'avons aucun grief vis à vis de l'Oeuvre des apprentis d'Auteuil et nous nous félicitons de la bonne compréhension qu'elle manisfeste à notre égard. Nous les en remerçions.

Nous pensons que, quelque soit l'issue de ce combat, le respect des valeurs communes reçues nous gardera d'une quelconque dérive et fera en sorte que nous saurons conserver les uns et les autres l'estime réciproque que savent s'accorder les adversaires loyaux.

L'an prochain apportera une réponse à ce souhait.

Cempuis, le 28 avril 1990.

Roger Pouliquen.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

COMMENT J'AI CONNU L' O. P.

Je roule beaucoup dans Paris. Rien d'étonnant à ce que, selon certains quartiers, des lueurs me reviennent en mémoire.

Un établissement, dans la rue René Coty, me rappelait quelque chose; mais quoi ? Pourquoi ? Jusqu'au jour où, lors d'un retour d'une réunion du Comité, en voiture avec René Monnier, celui-ci me fit remarquer que Raymonde Sautereau, son épouse, était venue dans cet établissement pour sa rentrée à l'O.P.

Eh, oui, moi aussi je suis venue dans ce lieu. Le voilà, le Pourquoi ! Mais je me souviens surtout des murs à carreaux blancs, d'une dame qui m'a fait faire des dessins, empiler des cubes, lire et compter, de plusieurs enfants et des mamans. Je ne savais pas que mon destin était en train de changer de direction.

Vivant rue du Temple, j'allais à l'école maternelle, rue des Archives et mon frère, au 21, rue des Blancs-Manteaux. Encore le destin !

Novembre 1942, les bombes, les patrouilles des Allemands descendant la rue du Temple, les perquisitions dans l'immeuble dont mes parents étaient concierges - à la recherche de personnes portant l'étoile jaune - Au revoir, Claire, mon amie de classe et de jeux ! Les privations de nourriture, quoique ma mère travaillait en plus dans un restaurant, ont eu raison de sa décision de me mettre à l'abri de ce tumulte.

J'avais une cousine, Louisette Le Prêtre, qui était dans une maison pour enfants. Peut-être certains et certaines d'entre vous l'ont connue ? Cette maison c'était l'O.P.

Un jour ma mère m'a emmenée, un petit paquet à la main, dans une gare. Je suis montée dans un train. Dans le compartiment elle m'a placée à côté d'un garçon, Harry, qui était là avec sa maman. Celle-ci pleurait.

Puis les mamans sont descendues. Nous pleurions tous, mais cela n'a pas duré longtemps. Le train est parti. Nous avons ouvert nos paquets; des bonbons et des gâteaux ont suffit à calmer notre chagrin. Nous avons dû dormir car je ne me souviens pas de la longueur du trajet. Nous nous sommes arrêtés dans une gare; il faisait noir. Tout le monde descend ! La seule chose dont je me souvienne de cette gare, c'est l'énorme bascule où deux garçons et moi-même sautions dessus. Déjà le clan était né : Harry Vivier, Léon Leclerc, Marie-Thérèse Jobineau. C'est beaucoup plus tard qu'il prit vraiment son envol. Nous sommes montés dans une camionnette et nous avons encore roulé. Puis, arrivés dans une cour, je me souviens, à gauche de celle-ci, d'une porte ouverte, éclairée, et d'une grosse dame qui en tenait toute la largeur. Nous nous sommes rangés, en rang par deux, et sommes allés à l'infirmerie. Je donnais toujours la main à Harry. La grosse dame était là avec une autre et nous avons bu du lait chaud et mangé du pain. Les filles et les garçons ont été séparés, j'ai lâché la main d'Harry. Puis ont nous a saupoudré la tête; on aurait dit de la farine, mais cela piquait et sentait mauvais : la chasse aux poux ! Ah, les grosses mains de la dame. Elles me faisaient peur et pour cause et fortes raisons : je me suis retrouvée avec un foulard sur la tête et, attention de ne pas l'enlever !

Puis nous sommes reparties à pied, parcourant une allée sombre qui longeait un bois, puis une cour. Nous sommes entrées dans un dortoir, cela sentait l'encaustique. Nous nous sommes couchées, avons beaucoup pleuré. Moi je ne me le rappelle plus.

Voici comment s'est passée mon entrée en Novembre 1942, à l'O.P., à l'âge de 7 ans.

... Le bruit d'une cloche m'a réveillé, je ne savais pas que 8 à 9 années de ma jeunesse allaient être ponctuées, orchestrées par cette cloche.

La grosse dame nous a fait sortir de notre lit. Elle l'ouvrait en grand et touchait le drap. Pour plusieurs d'entre nous le lit était mouillé. Je me souviens surtout de notre camarade Fernande à qui, hélas, cela est arrivé plusieurs années encore. - Les "pisseuses" venez ici - a dit la dame, pour aujourd'hui je ne me fâche pas, mais gare à demain ! Nos camarades ont changé de lit. La grosse dame les a placées au début des rangées pour les réveiller la nuit. Nous sommes allées nous laver aux lavabos. Brrr ! l'eau est froide. Le dentifrice, grosse pastille ronde, est dur comme une pierre. Après nous être habillées nous sommes descendues dans un grand parc. Beaucoup de filles et de garçons, grands et petits, les garçons surtout, couraient dans tous les sens; les filles marchaient en se tenant par la taille en chantant. Puis un sifflet, pas celui d'un agent de police, mais un bruit que je ne connaissais pas, s'est fait entendre dans la cour. Les garçons se sont arrêtés de jouer, les filles de marcher et de chanter. A un second coup de sifflet tout le monde s'est mis en rang. Nous, les nouvelles, nous étions restées groupées comme des agnelets. Nous avons monté un escalier pour aller au réfectoire où une dame nous a placées à différentes tables. Je me souviens qu'elle m'a mise à une table près de la cuisine. Une des grandes filles qui était au milieu de cette table, avait la tête rasée. Elle s'appelait Colette. Je suis restée collée à ses jupes jusqu'à notre départ, plus tard, en Dordogne. Mais ceci est une autre histoire.

Après le petit déjeuner les nouveaux ont été rassemblés pour aller à la lingerie. J'ai reçu un sac de linge et la recommandation de ne pas oublier mon numéro : le 22. Oh,la, la ! pourquoi ne m'a-t-on pas donné

le numéro 23 !

Nous sommes allées à la douche. La grosse dame, toujours elle, nous a pris les vêtements que nous portions la veille en arrivant -"et tu te rhabilles avec ce qui est dans ton sac"- m'a-t-elle dit. Lorsque nous sommes sorties des douches, nous étions toutes habillées pareilles sauf que nous avions encore nos belles chaussures; mais pas pour longtemps ! Après une promenade, toujours dans cette allée qui longe un bois, nous sommes allées chez le cordonnier. Là, nos belles chaussures ont disparues pour faire place à de grosses galoches lourdes et brillantes. Puis nous sommes retournées jouer dans la cour. Je ne me rappelle pas avec qui, au début, je jouais mais je cherchais toujours "Harry" le petit garçon avec qui j'étais dans le train, et la grande fille "Colette" au crâne rasé.

Encore un coup de sifflet et je ne voyais personne avec un sifflet à la bouche !

- Colette, qui est-ce qui a sifflé ?

- C'est monsieur Leroy, le surveillant général. Il n'a pas besoin de sifflet, il siffle avec sa bouche.

Quel souffle ! même dans le bois, sur le terrain de football nous l'entendions.

Nous avons été mis dans des classes, filles et garçons mélangés.

Je ne me rappelle pas de ma première année scolaire, sans doute parce que je rêvais beaucoup en regardant par la fenêtre qui donnait sur le bois.

(à suivre)

Marie-Thérèse MENDEZ.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

AMITIE CEMPUISIENNE

Malgré les bouleversements que subit l'association à travers les événements liés à l'institution Gabriel Prévost, on peut noter avec satisfaction les messages de sympathie et d'encouragements que nous recevons des sociétaires Anciens et Amis. Ce qui tend à prouver que l'amitié cempuisienne n'est pas un vain mot. Aussi, au nom de l'association, je tiens à remercier tous ceux et celles qui nous encouragent dans l'oeuvre que nous réalisons. Ceci réconforte le travail bénévole réalisé par le Comité pour que le lien fraternel qui nous unit, demeure.

Voici, à travers les cotisations, quelques extraits de lettres et mots reçus de cempuisiens et amis.

Francis Foret/Madeleine Mockel (1966) - Village vacances "les Essendoles" St Hugues - 38380. St Pierre de Chartreuse.

"Amitiés cempuisiennes" - Je dirige un village de vacances de 200 lits. je dispose de plusieurs salles de réunion. Si vous le désirez, nous pouvons organiser un week-end à St pierre à un prix par personne très raisonnable.

René Marande -(1941) - 32, av. de Brétigny, esc 2 - 91240 St Michel s/ O.

"Merci pour votre dévouement à l'association".

Richard Bitoune (1965) qui, après des années de silence, s'émeut du sort de l'institution et désire renouer avec l'association et, d'après un extrait

de sa lettre, souhaite que nous subsistions et propose d'inscrire,comme cotisants, tous les membres de sa famille, et transmet ses amitiés à la famille cempuisienne. Voici son adresse :
Mr et Mme Bitoune - 27, Steeneikstraat - 1851 Humbeek (Belgique).

Marie-Louise Kaelin (Reverdy) - 2, villa du château - 92270 Bois-Colombes
C'est avec un certain plaisir que nous recevons chaque année les paroles d'encouragements qu'elle adresse à l'association, avec ses cotisations et dons. De tout coeur, nous la remercions.

"Bravo pour les démarches que fait votre groupe pour Cempuis et espère que tout le mal que vous vous donnez ne sera pas pour rien. Bien le bonjour aux amis qui me connaissent : Fernande Grenot, Henriette Tacnet, Marcel Paris et d'autres. Fernande Grenot et moi même sommes les plus anciennes. Moi de septembre 1901 et elle de novembre. Mon très cordial souvenir".

Mr Simon André - ancien prof. de musique à l'O.P. - 58 imp Jean Simon
84200 Carpentras -
" ...en toute amitié pour l'association".

Plichon-Legalle (1959) - Jean Claude et Maryvonne - 182, rue du 2-Sept.
02510 Etreux. Elle nous rappelle dans une longue lettre les amis cempuisiens qu'elle a connus. Nous avons eu le plaisir de les revoir le 28 avril à Cempuis (Cérémonie du caveau). Cette lettre est une vraie plaidoirie pour l'amitié cempuisienne.

Robert Marchand et Jeannine Gervais (1944) 38, rue d'Archemey -
39800 Poligny.

Jeannine TYMEN (1945)

qui, en plus de leurs cotisations, ont adressé un don généreux pour l'équilibre de nos recettes et pour que nous puissions adresser le "Cempuisien" à ceux qui n'ont pas de moyens - Amitiés cempuisiennes.

D'autres anciens et amis nous démontrent, à leur manière, leur attachement à l'O.P. et à l'association. Les dons reçus s'élèvent à eux seuls à plus du tiers des cotisations. C'est dire que l'amitié cempuisienne existe bien.

Fernande Grenot - 83, rue Orfila - 75020 Paris.
" j'adresse toutes mes félicitations aux cempuisiens qui défendent si bien la cause du fondateur pour son oeuvre. Amitiés à tous ".

Yves Debout(1947) - "La Rege" - 24260 Mauzens Miremont.
"Je désire de tout coeur recevoir le "Cempuisien" et aussi longtemps qu'il sera possible. Cordialement à tous les cempuisiens".

Germaine Géniole (1928) - 6, rue Eugène Gérard - 94300 Vincennes.
"Tous mes compliments pour le travail et les responsabilités que vous assumez pour entretenir et affirmer la flamme cempuisienne." Avec la récupération des cotisations et le nombre d'amis venus au banquet, il est certain que cela est un bon signe pour l'amitié cempuisienne. Je vous souhaite bonne chance. A tous, mes amitiés".

Jean Filard (1934) - rue Henri Dunant - 02100 St Quentin.
"J'apprécie votre dévouement. J'espère que l'association résistera aux coups de boutoir qui l'ébranlent quelque peu. La camaraderie est toujours dans nos coeurs. Mes meilleures amitiés".

Mr et Mme Michel Pavan - (instituteurs à Cempuis) 159, rue Delpech
80000 Amiens.

" De tout coeur avec vous tous et pensons bien à vous tous et à votre courage".

./.

Victor Brun - 64, bld Soult - 75012 Paris.
nous souhaite beaucoup de courage pour la bataille contre la ville de Paris et beaucoup de **chance.**

René Larry (1922) - 10, avenue des fleurs - 93170 Bagnolet.
" Je suis heureux de vous adresser ce chèque pour l'O.P., pour mon enfance heureuse et pour tout le travail que vous faites. Henriette Tacnet me connait très bien, mais les autres, mes vieux copains et copines : Prioville, frère et soeur, Chabrier, Chaussard, Tifène Guy, Fouque, etc... qui ont plus de 4 fois vingt ans. Où sont-ils donc ? Je vais attaquer ma 85 ème année avec un courage de collégien. Bon courage les gars, il faut lutter. Sincères amitiés."

Pierre Morel dans le dernier "Cempuisien" - Janvier I990 - désirait connaître les raisons de la démission du poste responsable de Secrétaire, en janvier 1987 de D. Reignier, puis en juillet 1989, de R. Lacharnay - "Si tu poses des questions tu n'obtiendras que des réponses!" (proverbe africain). - Elémentaire! mon cher...Morel : dans la lecture des Cempuisiens. Remarque que j'ai repris, depuis le dernier numéro 150 un petit service auprès d'Henriette, dans l'élaboration du "Cempuisien". D. Reignier.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 JANVIER

Ordre du jour :
1 - Constitution du bureau.
2 - Lecture du compte rendu de la réunion du 14 janvier 1990 (Assemblée générale).
3 - Ebauche du Cempuisien.
4 - Elaboration du calendrier des réunions - Sorties envisagées.
5 - Divers.

Avant de transmettre les pouvoirs à M.T. Mendez (secrétaire) René Monnier s'occupera d'établir les documents officiels pour les administrations en relation avec l'association : Préfecture de Paris, centre de chèques postaux, la caisse d'épargne. Il a été décidé que, pour le Cempuisien, les articles et documents à paraître seront soumis au contrôle du comité de lecture (membres du bureau) et que ce contrôle sera réalisé en début de séance.

Sorties envisagées. Roger Pouliquen nous fait part de la position de la direction des orphelins et apprentis d'Auteuil qui pourrait revenir sur leurs accords concernant la cérémonie du Caveau, en raison de la procédure engagée contre eux en qualité d'occupants de l'I.G.P.
Roger nous tiendra au courant des pourparlers en cours et, selon la réponse, la cérémonie se déroulera avec un repas pris dans les environs. Question à suivre.
Divers - René Monnier à remis à M.T. Mendez les documents se rapportant au rappel des cotisations qui avait été réalisé (avec la collaboration de R. Lacharnay) en juin/ juillet 89, avec les résultats obtenus.
M.T. Mendez doit établir avec H. Tacnet une liste à jour des sociétaires. Il a été suggéré d'établir deux listes : une pour l'envoi du Cempuisien aux sociétaires à jour de leurs cotisations; une liste pour les administrations, comportant, en plus, le nom des anciens élèves inscrits sur nos livres.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER

Ordre du jour : 1 - Lecture du cpt rendu de la réunion du 23 janvier 90

./.

2 - Le Cempuisien.
3 - Compte rendu du trésorier.
4 - Circulaire pour radiations de cempuisiens.
5 - Sorties.
6 - Divers.

Après la lecture du cpt rendu de la réunion du 23 janvier 1990,
Le Cempuisien - Il a été décidé la parution de photos ayant pour thème le repas annuel de Novembre 1989 et l'Assemblée générale du 14 janvier 1990. L'initiative sera laissée à Daniel Reignier.

Henriette Tacnet et Roger Pouliquen ont apporté quelques corrections aux articles à paraître - N° 150 - et Roger Pouliquen propose, sur une rubrique "Avis de recherche" la parution d'articles émis par des anciens désirant retrouver un de leurs camarades.

Francis Fels propose que l'on fasse paraître dans un Cempuisien, la photo d'identité des membres du bureau. Proposition acceptée. Il demande également la parution de la "lettre à l'instituteur" de Jules Ferry - Adopté.

Compte rendu du trésorier - René Monnier informe le comité de la situation comptable de l'association, au 13 février 1990, soit, sur Livret caisse d'épargne : 68.647,88 F. sur lequel viendront s'ajouter les intérêts de l'année 1989. Compte chèque postal : 18.741,56 F.
Il demande que pour l'année 1990, la relance,effectuée auprès des anciens négligents, soit reprise. Après accord du Comité, 6 membres sur 8, cette relance pourra s'effectuer en Octobre/novembre 1990.

Circulaire pour radiations des cempuisiens ne s'intéressant pas à l'association ou réellement négligents. Cette question pourra être envisagée après la relance prévue et acceptée.

Sorties - La cérémonie du Caveau, date prévue samedi 28 avril. La direction des orphelins et apprentis d'Auteuil, suite à la lettre et aux entretiens avec Roger Pouliquen, est d'accord pour que cette cérémonie ait lieu comme l'année dernière mais Roger doit demander confirmation sur l'importance de la délégation devant représenter l'association et sur la question des repas. Ces éléments sont importants si nous devons prévoir une circulaire. Affaire suivie par Roger et Mr Sellier des Orphelins d'Auteuil.
La Pentecôte - d'après la direction des orphelins d'Auteuil, cette journée est dite "Journée portes ouvertes" où tout le monde est invité. Là encore des précisions sont à obtenir pour les repas et autres détails.
Divers - Roger Pouliquen nous montre un journal émis par la municipalité de Cempuis et il nous lit un article du Maire de Cempuis (Jacques Coët) ancien externe de l'institution, retraçant l'oeuvre de G. Prévost. Il est à noter que cet article comporte de nombreux oublis et Roger a écrit au Maire pour lui signaler les faits qui risquent de tromper les lecteurs sur le sens véritable des décisions prises lors du testaments de Prévost.
Procès - Le 1er mars prochain, la procédure engagée mettra, à la demande du président du Tribunal, les Orphelins et apprentis d'Auteuil en cause dans ce procès (au titre d'occupants de l'institution) engagé contre la ville de Paris. Francis Fels estime que ce procès est vain et Roger lui rappelle que l'Assemblée lui a accordé sa confiance pour suivre cette affaire. Dans le cadre des causes à gagner il nous confirme qu'il assistera le 14 février 1990 à une réunion, rue Récamier avec Mme Lacapède, organisée par la Ligue de l'Enseignement et des Droits de l'Homme.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

DANIEL RENAUDIN AU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Par ce courrier je viens réclamer auprès du bureau de l'association au sujet du dernier article intitulé "Assemblée générale 1990" que je vous ai adressé (pages 15 et 16 du N° 150). J'ai été très surpris à la lecture du Cempuisien de constater que la phrase : une généreuse donation

./.

est devenue une sordide affaire juteuse " soit insérée dans mon texte.

Ceci s'est fait sans mon consentement. Si telle avait été ma pensée, je ne l'aurais pas formulée en ces termes car je sais très bien qu'une telle phrase pourrait se retourner contre son auteur.

Espérant que si je venais à rédiger un nouvel article, il n'y aurait pas de telles modifications.

J'adresse aux membres du bureau mon amical souvenir.

Daniel RENAUDIN.

-:-:-:-:-:-:-

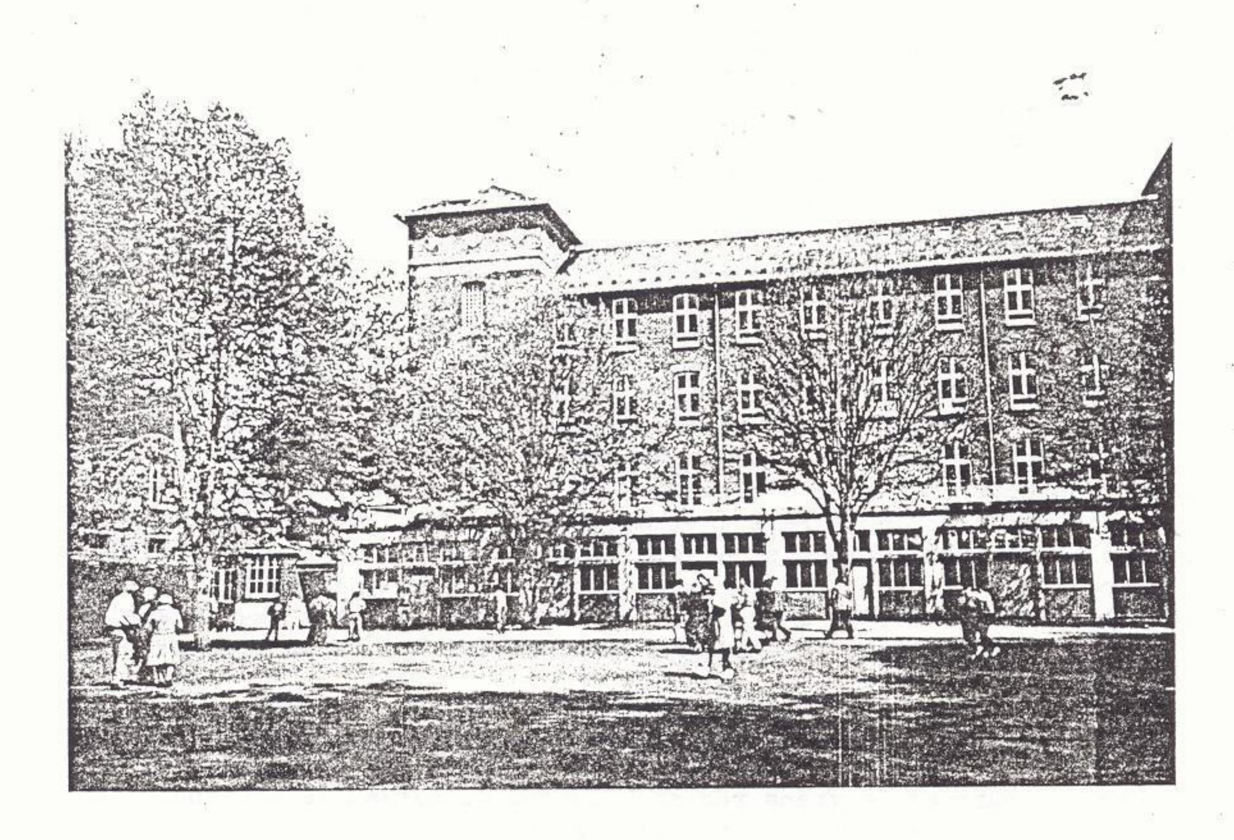
NOTE DE LA GERANTE DU CEMPUISIEN

Suite à la lettre de Daniel Renaudin, la responsabilité de la gérante n'est pas en cause du fait que cet article ne lui a pas été communiqué, ni au bureau de l'association.

Avant de les faire paraître dans le Cempuisien, les articles devraient être envoyés à Henriette Tacnet. Ceux qui concernent la trésorerie, à René Monnier et le secrétariat à Marie-Thérèse Mendez. A eux de les présenter au comité, si besoin est.

Henriette TACNET.

-:-:-:-:-:-:-



DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Naissance : Solange et Jean-Jacques Barbier sont heureux de vous annoncer la naissance de Quentin Barbier, le 6 janvier 1990, fils de Gilles, leur benjamin. Le bébé se porte bien. Nous adressons nos félicitations aux heureux grands-parents.

Changement d'adresse : Melle Rolande Legros, 20, rue de la Fontaine 60210 Grandvilliers.

Mr Flageul Christian - 10 rue de Bretagne - Sceaux sur Huisne - 72160 Connerré.

Courrier en retour : Partis sans laisser d'adresse :
Mr et Mme Marchand Albert, en Belgique
Mrs Lebas - Briquet.

Décès : Mr Marc Roblot, 62 avenue du général Michel Bizot 75012 Paris, nous fait part du décès de sa mère Mme Roblot (Gabrielle Guérold) le 14 avril 1990, à l'âge de 89 ans.
Nous adressons nos sincères condoléances à Mr Roblot.

- Nous apprenons le décès, le 20 avril 1990, de Thierry Jegou, fils de Paul Jégou et de Marthe Roche, à l'âge de 29 ans.
Nous présentons nos sincères condoléances à Mr Paul Jégou.

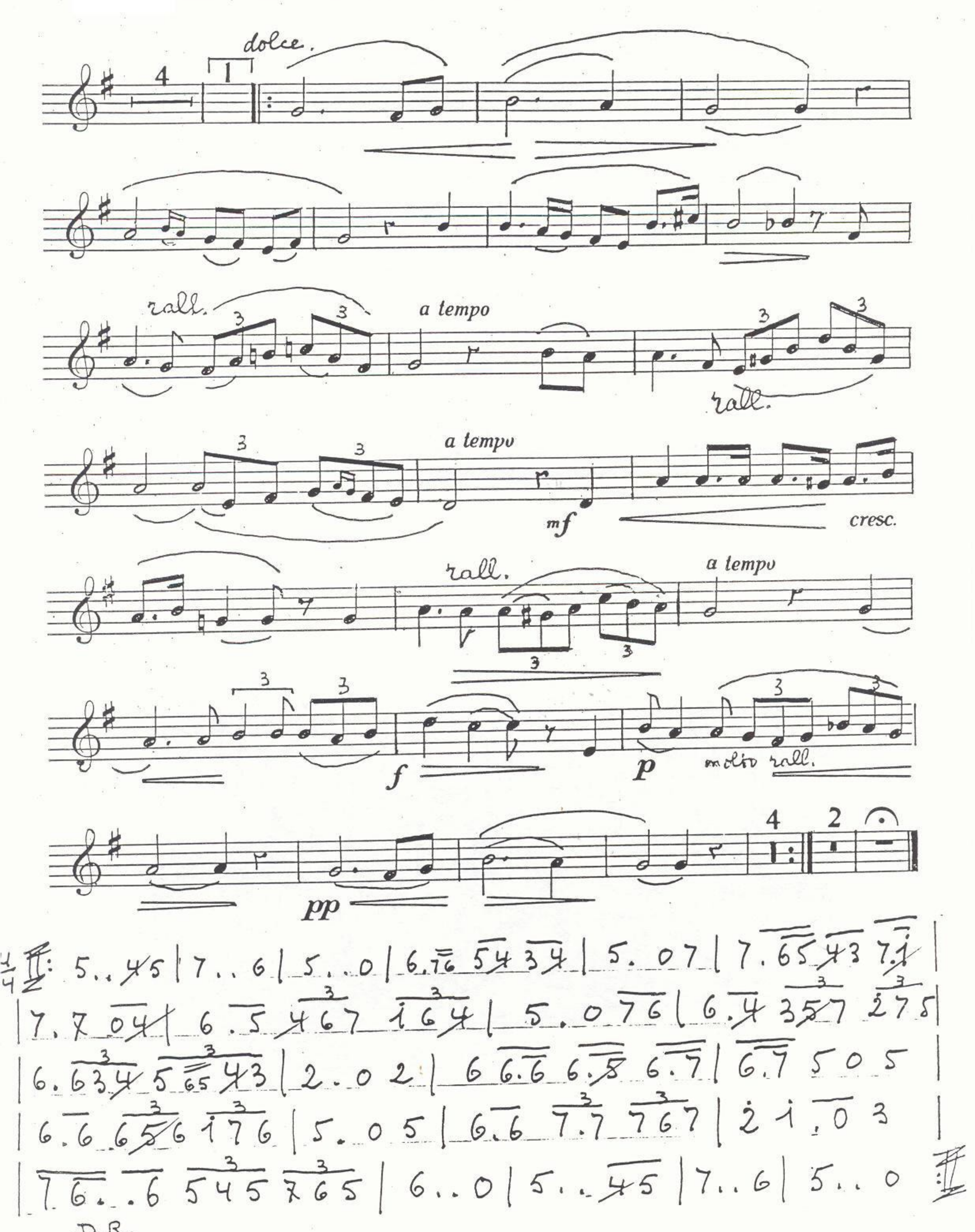
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-



cps n°151 5°série
page 14

AVE MARIA

FRANZ SCHUBERT



LE CEMPUISIEN N° 149 SEPTEMBRE/NOVEMBRE

PHOTO " FANFARE MIXTES DES ÉLÈVES DE L'INSTITUTION GABRIEL PRÉVOST "

~~1956~~ (1950-1951)

- Voulez-vous jouer avec moi ?
- Retrouvez les noms des filles et garçons de la fanfare de Mr Aubertin, de la photo du Cempuisien n° 149 -- je vous en donne 12...
- Christiane . VIEILLESCAZES -- sortie de l'OP en 1956.
- Lucette - FACE ---- sortie de l'OP en 1955.
- JaKy - VANDERHOVEN -- sorti de l'OP en 1955.
- Paul - POLLARD ---- sorti de l'OP en 1955.
- Jacques - PALACIO ---- sorti de l'OP en 1955.
- Christian - DUQUESNEY --- sorti de l'OP en 1957.
- Victor - AMATA --- sorti de l'OP en 1956.
- Serge - GREINER -- -- sorti de l'OP en 1957.
- Claude - LANDARD ---- sorti de l'OP en 1955.
- Gérard - VILMEN -- - sorti de l'OP en 1954.
- Claude - DELUGEARD --- sorti de l'OP en 1956.
- Michel - VAJDA ------ sorti de l'OP en 1954

et moi, toute petite, derrière Mr Aubertin, un bugle à la main.

Je suis toujours à la recherche de photos des années 1950 à 1956 <u>en prêt</u>. Je certifie le retour des photos à leurs propriétaires.

<u>Ecrivez-moi</u>. Mme PLICHON-LE GALLE
MARYVONNE

182 Rue du 2 septembre
02510 ETREUX

Tel : 23/60/59/53